

L'an deux mille quatorze, le dix neuf du mois de septembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie d'Eygluy-Escoulin, sous la présidence de M. Roland FILZ, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 7

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 septembre 2014

Présents : Mmes D. Guion, Mrs R. Balz, G. Fabra et P. Bourgue.

Absents excusés : Mme C. Barthélémy, Mr R Peyrard ayant donné pouvoir à M. P. BOURGUE.

La séance est ouverte à 19h30. M. Rodolphe BALZ est nommé secrétaire de séance.

Les membres du conseil municipal souhaitent la bienvenue au petit Bastien, fils de Céline PERLI et Jonathan GUION.

CONTRAT D'ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES

Le Centre de Gestion informe la commune du résultat de la consultation relative à la souscription pour son compte d'un contrat d'assurance statutaire. L'assureur CNP / SOFCAP a été retenu. Le conseil municipal autorise le Maire ou son représentant à prendre et signer les conventions en résultant et tout acte y afférent.

POINT SUR L'EMBAUCHE EVENTUELLE D'UN EMPLOYE COMMUNAL EN CAE ET POINT SUR LA CREATION D'UNE EQUIPE GERVANNE

Suite à la réunion des maires avec les communes de Saoû, Soyans et Francillon, une réflexion est menée sur la mutualisation d'une équipe d'employés communaux rassemblant plusieurs communes de la Gervanne, sous l'égide de la CCVD.

Dans un premier temps, la commune décide de recruter un employé communal à hauteur de 24 h hebdomadaire en contrat CAE. 12 heures étant nécessaires pour Eygluy-Escoulin, les 12 heures restantes seront faites dans une ou plusieurs autres communes, un courrier sera fait aux communes de la Vallée de la Gervanne pour leur proposer les heures restantes.

SUPPRESSION CABINE TELEPHONIQUE D'EYGLUY

France Télécom a enlevé la cabine téléphonique d'Eygluy sans avertir et sans consultation. Le conseil municipal trouve cette intervention brutale et malvenue, ce téléphone ayant une fonction de sécurité lorsque les réseaux téléphoniques ou électriques sont en panne, ce qui arrive de temps à autre en bout de ligne. Des courriers de réclamation ont été envoyés par le Maire et par M. François PEGON, conseiller général.

RECOURS GRACIEUX CONTRE LA DECISION DE REFUS D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE

Le Maire informe son conseil municipal du recours gracieux fait par Mme Karine OTTOGALLI suite à la décision de refus du permis de construire n° 026 128 14 D0001.

ASSAINISSEMENT : RAPPORT SIGMA IMMEUBLE LA MOTTE - ESCOULIN

Une étude de vérification de la situation est à prévoir avant la mise en conformité de l'assainissement.

TRAVAUX A PREVOIR

Plusieurs travaux sont à prévoir au budget 2015 :

- chemin de liaison du Col de Véraut,
- agrandissement de la réserve d'eau sur Eygluy (étude et dossier)
- portail cimetière Escoulin (devis de 2200 €)
- réfection du chemin d'Eygluy
- travaux façade de la mairie
- aménagement du carrefour Chemin de l'Escoulin / propriété Pouillot
- route d'Escoulin : barrières de protection amovibles et balises de signalisation

LOI ALUR : Groupe de travail Habitat Urbanisme de la CCVD

Le conseil municipal décide de confier les conformités de l'urbanisme au service instructeur intercommunal.

Le pot de la commune aura lieu le 26 octobre 2014 à 16 h à la salle René BARNIER à l'Escoulin.

Une visite de la commune est organisée le 07 octobre 2014 à 13h30. Rendez-vous chez Philippe BOURGUE ;

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 21 novembre 2014 à 19h

Le Maire, Roland Filz